



LOUBIERES INFO

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE...

Une révision du PLU...

Pourquoi ? Comment ?....

Il est fait obligation aux communes dans le cadre du SCoT (Schéma de cohérence territoriale), de Saverdun à Tarascon, de mettre leur document d'urbanisme en compatibilité avec les nouvelles exigences gouvernementales.

Il s'agit principalement :

- De maîtriser le développement démographique et recentrer l'urbanisation
- Préserver l'activité agricole
- Encourager la mixité sociale
- Améliorer le cadre de vie des habitants dans l'environnement naturel de la commune.

Ce travail d'élaboration ne peut se faire que dans la concertation, avec les habitants, et avec les personnes morales qualifiées :

- Chambre d'agriculture, Chambre des métiers, Syndicat Mixte du SCoT, Conseil Départemental, Conseil Régional, Parc Naturel.

En ce sens, une commission de travail mixte composée d'élus et non élus a été constituée dès le 8 juin 2016. Présidée par le Premier Adjoint, accompagnée par le bureau d'études INTERFACES et un représentant de l'ETAT (Direction Départementale du Territoire) elle s'est réunie à plusieurs reprises. Elle a mis à disposition du public un registre de concertation, et elle organisera une ou plusieurs réunions publiques sur le projet PLU au stade du PADD (Projet d'Aménagement et de développement Durable).

Le Maire

Didier CALVET

Les réunions du Conseil municipal

Mercredi 06 juillet 2016

- Organisation Fête du village
- Projet de Communauté d'Agglomération
- Convention avec l'Estive
- Questions sur le SIVE

Mercredi 07 septembre 2016

- Nouveaux statuts du SIVE
- Modification budgétaire n°1
- Contentieux SCI LE DOLMEN
- Mise à disposition de la Salle aux associations

Mercredi 05 octobre 2016

- Compte rendu Conseil de SIVE
- Adhésion au Service de remplacements du CGA
- Bureau d'études pour PLU
- Travaux voirie 2017

Mercredi 09 novembre 2016

- Cérémonie du 11 novembre
- Modification budgétaire n°2
- Délibération SDE 09
- Bulletin municipal 2^{ème} semestre
- DETR 2017 (subvention)

Mercredi 07 décembre 2016

- Amendes de police (Travaux voirie)
- Organisation Après-midi Intergénération Janvier
- Organisation « vœux du Maire » en janvier 2017

MEMENTO

OUVERTURE MAIRIE : MARDI 15H 19H
Tel/fax : 05.61.05.33.65 MERCREDI 09H 12H
mairie.loubieres@orange.fr JEUDI 16H 18H30

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS :

Didier CALVET	MERCREDI	09H 11H
Denis BELARD	JEUDI	18H 19H
Elisabeth ROUGE	MERCREDI	10H 12H
Fabienne VIGNES	MARDI	18H 19H
Permanence CCAS	MERCREDI	11H 12H

MODERNITE OU ANTIQUITE ?

De nos jours « *Ne rien changer... mais tout de suite* » est le slogan subliminal que nous percevons.
Marc Aurèle (121-180 ap.J.-C.), lui, pensait que « *Ce qui n'est pas utile à la ruche ne l'est pas non plus à l'abeille* »... Dormir ou vrombir ? Tel demeure notre douloureux dilemme.

ASSOCIATIONS

❖ FOYER RURAL

Le Foyer Rural de Loubières est heureux de vous faire part de son nouveau bureau !!!

Mme Da Cunha Lucie (Présidente)

Mme Marty Sophie (Vice Présidente)

M. Jean Daniel (Vice Président)

Mme Amardeilh Jennifer (Secrétaire)

M. Bineau Lionel (Secrétaire adjoint)

M. Schoenewald Cyril (Trésorier)

Mme Foltran Reine (trésorière Adjointe).

Pour cette nouvelle année 2017 toute l'équipe vous a préparé un joli programme et on espère vous avoir parmi nous pour profiter de chaque animation qui nous permet de faire vivre le village et de faire des rencontres. Alors à très vite dans la joie et la bonne humeur !!!

Bonne FETE de fin d'année à tous et à toutes !!!!



❖ LAPAC

Les Ateliers Pédagogiques et Artistiques Circassiens

De nombreux changements ont marqué ce début de saison.

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue à Karine Astié, élue secrétaire de l'association à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 26 novembre 2016, et à Sonia, sous contrat de Service Civique depuis la mi-septembre pour une durée de 10 mois.

Les ateliers cirque sont désormais le jeudi et sont animés par Louise.

Les stages seront animés par Patrice. Le prochain est prévu du 13 au 17 février, pour des enfants de 6 à 10 ans.

Renseignements et inscriptions au 06 72 97 87 71 ou par courriel

lapac@laposte.net



❖ CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié a repris ses activités le 1er octobre avec un « voyage à bord du train rouge ».

Une cinquantaine d'amis du club ont embarqué en gare d'Axat, à bord du petit train rouge du pays cathare et du fenouillade.

Nous avons découvert les paysages typiques de l'Aude et des Corbières et leurs vignobles renommées, les gorges de Galamus, le château de Quéribus et le château de Puilaurens.

Escale à Rivesaltes pour un succulent repas catalan.

Le voyage reprend vers 14h30 via Axat avec un arrêt à Maury.

Le pique-nique prévu à Quillan a été annulé faute de beau temps mais la journée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur par un solide casse-croûte à Saint Jean de Verges.

Les rendez-vous récréatifs du jeudi après-midi ont toujours lieu le 1er et 3ème jeudi du mois de 14h à 17h à la salle 1 de la mairie.

A tous bon Noël et joyeuses fêtes de fin d'année.

CCAS

Une permanence a lieu tous les mercredis de 11h à 12h. Le CCAS est là pour répondre aux personnes qui sont dans la difficulté. La confidentialité est le maître mot du CCAS.

S.I.V.E Saint-Jean de Verges - Loubières - Crampagna : DU CÔTÉ DES ECOLES

L'effectif des écoles à cette rentrée 2016 s'établit à 240 élèves dont 100 élèves sur l'école maternelle et 140 sur le Primaire. Une trentaine d'enfants de LOUBIERES y sont scolarisés.

Un nouveau fournisseur des repas pour les cantines de St Jean et Crampagna a été choisi suite à un appel d'offres : « Ariège Restauration » sis à St Jean du Falga assure cette prestation pour un coût plus modique (3,85 €) et donne toute satisfaction à ce jour.

Un bilan régulier de cette prestation est effectué chaque trimestre entre l'équipe du SIVE et les responsables de l'entreprise. Les modalités d'inscription aux repas ont été revues à la rentrée de septembre et tout le monde y trouve son compte : tant mieux... Quant aux activités périscolaires conduites sous l'égide de l'EPI, dans le cadre de l'ALAE, il suffit de demander aux enfants..... qui y participent avec beaucoup de plaisir.

Le Président du SIVE
Didier CALVET

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

L'inscription sur la liste électorale est un devoir civique. Elle est indispensable pour pouvoir voter. L'inscription se fait en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat jusqu'au 31 décembre. Le samedi 31 décembre de 10h à 12h une permanence sera assurée en Mairie.

Modalités : Remplir l'imprimé de demande d'inscription fourni par la Mairie et se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES :

Dimanche 23 avril 2017 1^{er} tour

Dimanche 7 mai 2017 2^{ème} tour

ELECTIONS LEGISLATIVES :

Dimanche 11 juin 2017 1^{er} tour

Dimanche 18 juin 2017 2^{ème} tour

NOS JOIES/NOS PEINES

Léo POULAIN est né le 11 juillet 2016. Emy CORTES est née le 8 août 2016. Gianni VANSTEENKISTE est né le 15 octobre 2016.

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous félicitons les parents.

~~~~~

Madame Claudette MIDUN est décédée le 30 juin 2016.

Madame Nicole ALGANS est décédée le 3 décembre 2016.

## SE FAIRE RECENSER A 16 ANS

Il est important de rappeler à tous nos jeunes Loubiérais qu'ils doivent se faire recenser auprès de la mairie entre la date du seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant (article R\* 111-1 du Code du service national).

## SITE INTERNET

Pensez à consulter le site Internet de la mairie de Loubières. Vous y verrez les infos récentes de la commune.

<http://www.mairie-loubieres09.fr>

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune de Loubières est dans l'obligation de procéder au recensement de la population qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Pour cela, Mme Elisabeth VENNÉ, domiciliée Impasse des Prairies à Loubières, a été nommée agent recenseur et coordonnateur par arrêté du 25 mai 2016. Elle se présentera à votre domicile au cours de cette période pour vous expliquer sa mission et vous présenter le questionnaire d'enquête à remplir qu'elle collectera. Ce recensement est très important pour la commune. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à Mme Elisabeth VENNÉ au cours de cette enquête.

## RENCONTRE AVEC LES HABITANTS

Le dimanche 8 janvier 2017, à partir de 15h à la Salle Polyvalente, la municipalité invite les enfants et leurs parents à un goûter récréatif avec animation spectacle pour les enfants.

Le Centre Communal d'Action Sociale se joint à la municipalité pour organiser un goûter pour les aînés. Une après-midi inter-génération vous est ainsi proposée.

\*\*\*\*\*

Le vendredi 27 janvier à 18h30, le Maire et le Conseil Municipal vous convient aux « Vœux du Maire ». Cette invitation s'adresse à tous, Loubiérais et Loubiéraises.

L'occasion de faire plus ample connaissance, de présenter le bilan de l'année écoulée, les perspectives à venir - et d'écouter les habitants -

## RESPECTONS LA VITESSE AUTORISÉE

En pensant à la sécurité pour chacune et chacun d'entre nous...

Dans le respect mutuel des usagers : automobilistes, cyclistes ou piétons...

Par devoir de civisme... et pour économie d'énergie.

### IL EST RAPPELÉ :

La vitesse dans l'agglomération est limitée :

- à 50 kms/heure du cimetière au plateau traversant du Chemin de la Prado
- Partout ailleurs dans l'agglomération à 30km/heure

## CHIENS EN LIBERTÉ

- Il est rappelé aux propriétaires de chiens, et dans le souci du « bien vivre ensemble », que ces animaux doivent être tenus en laisse sur tout espace public communal (voirie - espaces verts - places publiques). Par ailleurs il est recommandé de se munir d'un sac plastique pour toutes déjections.
- **MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION**

## LOUBIERES PROPRE

**Les ordures ménagères**: ramassage le mardi matin, **la caisse jaune** : ramassage le mardi matin, **les déchets verts et les encombrants** : déchetterie  
Pour les jours fériés, un affichage en Mairie précisera le jour de collecte. Vous pouvez également contacter la Communauté de Communes : 05 34 09 84 40

**Le verre et le papier exclusivement** : espace propreté route du Col del Fach



**Conteneurs situés derrière la Mairie** sont à l'usage de la salle. Vous ne devez pas déposer d'encombrants ou déchets verts.

**Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants**